

# Plan de services en français

2022–2023

Éducation et Développement  
de la petite enfance

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2022  
Plan de services en français  
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance  
Avril 2022  
ISBN : 978-1-77448-292-6

## Table des matières

Message de la sous-ministre.....	2
Mesures prises pour contribuer à l’essor de la communauté acadienne et francophone.....	3
Coordonnateur des services en français.....	3
Services offerts en français .....	4
Programmes.....	4
Élaboration de programmes d’études .....	4
Programmes de langues officielles .....	4
Bourses.....	4
Soutien des initiatives bénéfiques à la communauté .....	5
Services de traduction .....	5
Communication en français avec le public .....	6
Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021–2022 .....	7
Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022-2023 .....	8

## Message de la sous-ministre

Bonjour,

J'ai le plaisir de présenter le Plan de services en français 2022–2023 du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Notre ministère se distingue des autres par la diffusion de toutes ses communications et publications en anglais et en français, et ce, de façon simultanée. La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse constitue une composante importante du système d'éducation provincial à laquelle des services en français sont fournis.

Chaque direction du Ministère s'applique à contribuer au bien-être et à la réussite des élèves dans les deux langues. Nous reconnaissons l'importance de nous éduquer et d'apprendre en français ainsi que les avantages liés de la maîtrise d'une langue seconde. La Direction des programmes et des services en français (DPSF) a la responsabilité d'offrir des programmes et des services éducatifs qui soutiennent la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse ainsi que l'enseignement du français langue seconde.

Notre plan a été rédigé à la lumière des objectifs du *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023* et de notre engagement envers un modèle d'éducation inclusive. Les rapports de première importance comme ceux concernant la *Politique sur l'éducation inclusive* et le *Cadre pour l'éducation de langue française* permettent de créer un système d'éducation plus inclusif et plus équitable appuyant le bien-être des élèves et leur réussite tout en renforçant la collaboration entre toutes les directions du Ministère, les divers intervenants et les partenaires acadiens et francophones.

Cathy Montreuil, février 2022

## Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et du *Règlement* afférent. Nous croyons que les Néoécossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan témoigne de notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées à l'échelle du gouvernement, notamment l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Nous encourageons les Néoécossais à demander des services en français à leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en devenant membres d'organismes, de conseils et de commissions; les possibilités d'y siéger sont annoncées régulièrement par le Bureau du Conseil exécutif. Pendant que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnateur des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez joindre le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnateur des services en français

Olivier Flibotte ([olivier.flibotte@novascotia.ca](mailto:olivier.flibotte@novascotia.ca), 902-471-9833)

## Services offerts en français

### Programmes

#### Élaboration de programmes d'études

La Direction des programmes et des services en français du Ministère est dotée d'une division composée de conseillers et d'autres spécialistes francophones. Ils oeuvrent de concert avec d'autres divisions du Ministère en vue de soutenir les activités liées aux programmes de français langue seconde et de français langue maternelle, notamment l'évaluation des connaissances en français langue seconde en fonction de normes linguistiques internationales (CECR).

#### Programmes de langues officielles

**Destination Clic** est un programme d'été à l'intention des élèves francophones de la 8<sup>e</sup>, de la 9<sup>e</sup> ou de la 10<sup>e</sup> année qui résident en dehors du Québec et qui fréquentent une école de français langue maternelle. La participation au programme leur permet de renforcer leur appartenance à la communauté francophone tout en s'adonnant à des activités qui leur plaisent, et par la même occasion, ils rencontrent d'autres jeunes des quatre coins du pays. En 2022, le programme sera offert exclusivement en personne et en ligne.

**Explore** est un programme offert au printemps ou en été qui permet d'améliorer ses compétences en langue seconde grâce à des activités et des expériences culturelles dont presque toutes les dépenses sont payées (financement allant jusqu'à 2 800 \$). En 2022, le programme est offert à la fois en ligne ou en personne dans l'un de nos 40 campus à l'échelle du Canada.

Le programme **Odyssée** s'adresse aux étudiants ayant fait au moins une année d'études postsecondaires ou ayant participé au programme Explore durant le printemps ou l'été avant de soumettre une demande au programme Odyssée et possédant de solides aptitudes linguistiques en français. Il leur permet d'améliorer leurs compétences en français tout en partageant leur langue et leur culture. Le programme leur permet de plus d'acquérir de l'expérience professionnelle en enseignement tout en étant rémunérés. Ils travaillent sous la direction d'un enseignant et utilisent des jeux et d'autres activités en classe pour inspirer les élèves qui apprennent le français.

Le **Programme des moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse** offre une expérience de travail à temps partiel à plus d'une vingtaine d'étudiants. Le programme permet, par le truchement d'activités culturelles et linguistiques, aux moniteurs de langue l'occasion de parfaire leurs compétences en français de même que celles des élèves en immersion française ou au sein du programme de français langue maternelle.

### Bourses

Le **Programme de bourses en français pour les enseignants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les enseignants titulaires d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de la Nouvelle-Écosse à suivre des cours à l'Université Sainte-Anne en vue d'améliorer leurs compétences linguistiques ou des cours au niveau de la maîtrise en français dans un établissement postsecondaire canadien.

Le **Programme de bourses en français pour les étudiants de la Nouvelle-Écosse** vise à encourager les étudiants à faire des études à temps plein à l'Université Sainte-Anne ou dans un autre établissement francophone au Canada où le français est la langue d'enseignement.

## Soutien des initiatives bénéfiques à la communauté

Le Ministère accorde des fonds à plusieurs organismes communautaires en vertu du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde, par exemple

- au Conseil communautaire du Grand-Havre;
- à l'Équipe d'alphabétisation de la Nouvelle-Écosse;
- au Centre communautaire Étoile de l'Acadie;
- au Centre provincial de ressources pédagogiques;
- à la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse;
- à Jeunes entreprises;
- au Conseil du secteur de l'automobile;
- à Techsploration;
- à Imhoptep;
- à Projet Jeunesse;
- à Mi'kmaw Kina'matnewey;
- au Centre culturel noir de la Nouvelle-Écosse.

## Services de traduction

Le Ministère est doté d'une équipe qui veille à donner suite aux demandes de traduction. Elle se charge de la traduction de tous les documents du Ministère mis à la disposition du public et offre un soutien par rapport aux demandes de renseignements généraux en français.

Nous nous efforçons de diffuser toute la documentation relative aux programmes de langue française du système d'éducation (Conseil scolaire acadien provincial et français langue seconde) dans les deux langues, ce qui englobe

- les communications l'intention et en provenance du système d'éducation (soit les directeurs généraux régionaux et le directeur général, les enseignants, les élèves, les parents et les autres intéressés) :
  - courriels,
  - correspondance,
  - fiches d'information
  - foires aux questions;
- les documents relatifs aux programmes d'études;
- les ressources pédagogiques;
- les documents relatifs à l'appréciation du rendement et à l'évaluation;
- les rapports ministériels.

## Communication en français avec le public

Conformément à la Politique en matière de services en français, une politique interne du Ministère, nous respectons les lignes directrices ci-après lorsque nous traitons des demandes de communication en français.

- Toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français.
- Dans la mesure du possible, les demandes orales de communiquer en français sont traitées par un employé bilingue.
- Les versions anglaise et française des documents du Ministère sont publiées simultanément.
- Tous les documents préparés en anglais par le Ministère et destinés au Conseil scolaire acadien provincial et à la population ayant le français comme langue seconde sont fournis en français. Le même principe s'applique aux documents publics, comme les déclarations officielles du ministre, ainsi qu'à la correspondance courante des cabinets du ministre et de la sous-ministre qui est destinée aux centres régionaux pour l'éducation et au Conseil scolaire acadien provincial.

## Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021–2022

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Examen et soutien des nouveaux programmes d'études et recommandation de stratégies en français langue seconde; liaison avec le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) et la Direction de l'innovation, des programmes et des services éducatifs pour l'élaboration des programmes d'études.
- Lancement du processus d'examen visant à mettre à jour la Politique en matière de services en français.
- Début d'un examen approfondi du guide ministériel stylistique de rédaction en français.
- Création d'un guide d'une page visant à faciliter le processus de traduction.

Objectif 2 : Élaborer et offrir au public des services et des programmes de qualité en français.

- Détermination des ressources nécessaires aux élèves et aux enseignants qui ne sont pas encore offertes en français.
- Traduction de 67 177 mots en moyenne par mois.
- Gestion d'un système de suivi de toutes les demandes relatives à la traduction.
- Fourniture de fonds aux autres partenaires communautaires extérieurs de la Direction pour la création de contenu dont bénéficieront les apprenants du français langue seconde au sein du système d'éducation.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations auprès de la communauté acadienne et francophone.

- Création de partenariats visant à soutenir les domaines d'intérêt commun du français langue maternelle et du français langue seconde (ainsi que son programme d'études) en mettant l'accent sur les compétences langagières et culturelles pour tous les enseignants et les élèves.
- Consultation régulière du CSAP, de l'Université Sainte-Anne et des centres régionaux pour l'éducation pour s'assurer que leurs priorités et les initiatives proposées sont incluses dans le plan d'action du programme des langues officielles en éducation.

## Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022-2023

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif.

- Terminer l'examen de la Politique en matière de services en français du MEDPE pour assurer son harmonisation avec la Politique sur l'éducation inclusive et la terminologie d'autres documents.
- Guider les activités réalisées pour soutenir le *Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français 2018–2023*.
- Réalisation de l'examen approfondi du guide stylistique de rédaction en français.
- Diffusion auprès du Ministère du nouveau guide d'une page relatif aux services de traduction.

Objectif 2 : Élaborer et offrir au public des services et des programmes de qualité en français.

- Évaluation et soumission à la direction de recommandations visant à améliorer les systèmes au profit de la coordination des services de traduction.
- Continuer d'offrir des possibilités de formation afin de favoriser l'épanouissement professionnel de l'équipe de traduction.
- Veiller à ce que les nouveaux systèmes et technologies aient dans la mesure du possible une interface en français au sein des programmes et des services destinés au public.
- Poursuivre la formation de partenariats pour soutenir les postes bilingues de prestation des services destinés au public offerts par le Ministère.
- Coordination avec d'autres partenaires extérieurs de la direction de la création de contenu en français à l'intention des apprenants du français langue seconde au sein du système d'éducation.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations auprès de la communauté acadienne et francophone.

- Assurer une représentation des points de vue de la communauté acadienne et francophone au sein des présentations et des partenariats en sensibilisant davantage toutes les directions du Ministère et les autres intervenants à l'importance de consulter la communauté acadienne et francophone dans le cadre des activités du Ministère, par exemple au cours des consultations publiques.
- Consulter les organismes francophones et acadiens de la province afin de soutenir les activités relatives aux programmes et aux services qu'ils offrent.